

Zeitschrift:	Domaine public
Herausgeber:	Domaine public
Band:	- (2019)
Heft:	2259
Artikel:	Smartvote ou la tentation de rationaliser le choix subjectif des électeurs : une analyse critique de Smartvote comme outil d'aide à la décision
Autor:	Schwaab, Jean Christophe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1020081

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sa base. Mais elle a saisi aussi la chance de placarder

une préoccupation essentielle

pour l'avenir de toute la société.

Smartvote ou la tentation de rationaliser le choix subjectif des électeurs

Une analyse critique de Smartvote comme outil d'aide à la décision

Jean Christophe Schwaab - 29 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35531>

Avant les élections fédérales, diverses organisations, associations et lobbies y vont de leur questionnaire aux candidates et candidats. But de l'opération: émettre des recommandations de vote afin qu'un maximum de futurs élus soutiennent leurs propositions.

Ces questionnaires sont bien évidemment subjectifs et orientés en fonction de l'idéologie et des prises de position des organisations qui les élaborent. Ainsi, il n'est guère surprenant de voir l'Usam, qui prétend détecter la «PME-compatibilité» des candidats, mettre en avant les membres des partis bourgeois partageant la vision de cette organisation patronale qui prône un soutien aux PME pour le moins libéral.

Pour l'électeur, ces questionnaires orientés ne constituent pas une véritable aide à la décision, à moins qu'il n'ait, pour des raisons qui lui sont propres, décidé de se fier à une organisation en particulier.

Pour faire un tri parmi les

centaines de candidats, nombreux sont les électeurs qui se tournent vers [Smartvote](#). Il faut dire que cet outil en ligne prétend les aider à faire un choix éclairé, en dévoilant de manière non partisane de quels candidats ils sont les plus proches.

Le but paraît certes noble, mais les défauts de conception sont tels qu'il ne peut pas être atteint. Pire encore, Smartvote laisse entendre que l'électeur qui se fie au résultat du questionnaire ferait un choix objectif et rationnel. Or, il suffit d'examiner tant les questions posées que celles passées sous silence pour se rendre compte que tel n'est pas le cas.

Des questions «plutôt» vagues

De nombreuses questions sont en effet formulées de manière si vague qu'il s'avère difficile de savoir ce que pense vraiment le candidat et plus encore d'apprendre ce qu'il voterait dans un cas concret, intention que les électeurs doivent connaître. Cette impression de flou se trouve

renforcée par le libellé de nombreuses questions auxquelles le candidat ne peut pas répondre seulement par oui, non ou abstention - les trois seules possibilités offertes à un parlementaire... comme à un électeur lors d'une votation populaire. Le candidat peut aussi répondre par «*plutôt oui*» ou «*plutôt non*», ce qui lui évite de s'engager vraiment.

De nombreuses questions demandent en outre au candidat s'il pourrait approuver «*des mesures*» pour résoudre tel ou tel problème, mais sans préciser lesquelles. Enfin, certaines questions comportent carrément des erreurs, même s'il faut mettre au crédit de Smartvote quelques corrections par rapport à l'édition 2015.

Les questions que Smartvote ne pose pas

Quant aux questions ignorées par Smartvote, elles confirment par leur absence le fait que l'outil ne permet certainement pas de faire un choix éclairé portant sur tous les thèmes importants. Ainsi, c'est en vain

que l'on cherche une question sur l'accord-cadre avec l'UE, l'un des dossiers les plus épineux et les plus cruciaux de la prochaine législature. Pas de question non plus sur l'accord de libre-échange avec le Mercosur qui aura animé l'été politique suisse ni sur le harcèlement sexuel, l'un des sujets actuellement les plus débattus dans quasiment tous les pays.

Interrogé sur ces lacunes, Smartvote invoque le manque de place. Une excuse d'autant plus surprenante que l'outil comporte de nombreuses questions portant sur des thèmes relevant de la politique cantonale (notamment la formation) ou sur des objets dont personne ne peut encore dire à quoi ils vont bien pouvoir ressembler, tel un hypothétique accord de libre-échange avec les USA en vue duquel les négociations n'ont pas encore commencé.

Il faut enfin relever un sérieux déséquilibre dans le choix des thèmes: comme la protection de l'environnement se taille la part du lion, on peut craindre que le questionnaire n'avantage par trop les candidats roses-verts, voire Verts libéraux.

Autre absente de marque, la révolution numérique a été externalisée par Smartvote qui consacre à ce thème actuel [un questionnaire à part, élaboré avec Swico](#), association professionnelle de la branche des nouvelles technologies. Au passage, le questionnaire abandonne toute forme de

neutralité partisane, puisque Swico en profite - typique d'un lobby - pour répertorier les candidats qui sont selon elle les plus «*digital affine*» (sic). La recommandation venant d'une organisation économique, elle classe en tête, sans surprise, des candidats appartenant à des partis bourgeois.

L'individu ou le collectif?

Indépendamment de la qualité des questions, l'usage de Smartvote n'est guère conforme à l'esprit de notre système électoral, du moins pour ce qui concerne l'élection au Conseil national. Car il s'agit d'un scrutin proportionnel dans lequel c'est surtout la force de la liste - donc du collectif - qui détermine une élection. Or, au lieu des positions défendues par les listes, Smartvote préfère mettre en avant les avis personnels des candidats.

Il serait certes intéressant de mettre l'accent sur les différences de positions au sein d'un même parti (fréquentes dans un pays multiculturel comme la Suisse), voire sur une même liste, mais il faudrait alors que cela se fasse sur la base de questions sérieuses, précises... et qui portent sur les vraies lignes de fracture au sein des partis. Il serait par exemple utile de connaître plus précisément les avis sur l'accord-cadre avec l'UE au sein de la gauche, comme les avis sur l'accord avec le Mercosur des candidats UDC et PLR, certainement tiraillés entre les consignes des milieux d'affaires zurichoises et les

crainches des agriculteurs.

Il n'en demeure pas moins que certains vantent les mérites de Smartvote justement pour cette possibilité de différencier les candidats de leurs co-listiers. A entendre certains de ses partisans, il serait le parfait instrument contre une certaine forme de stalinisme en vigueur dans de nombreux partis qui forceraient leurs candidats à réciter le programme sans leur permettre le moindre écart de ligne. On retrouve cette argumentation surtout chez ceux qui mettent en avant leur indépendance par rapport à leur propre parti ou contestent le système partisan dans son ensemble.

Vers la démocratie du clic

La délégation des décisions humaines aux algorithmes constitue un autre problème plus fondamental encore. Certes celui de [Smartvote](#), contrairement à de nombreux algorithmes, s'avère transparent et relativement compréhensible pour un bêtard. Mais il revient tout de même à abandonner une partie de son libre-arbitre à un processus automatisé. Dans le contexte d'une augmentation massive des décisions automatisées publiques et privées fondées sur des algorithmes souvent opaques et incompréhensibles pour le commun des mortels, il y a de quoi s'inquiéter.

Cette tendance devient franchement inquiétante quand on considère [les récentes propositions d'Avenir Suisse](#)

tendant à coupler la généralisation du vote électronique avec l'usage de logiciels de recommandation du type Smartvote, prélude à une démocratie du clic où la technologie soulagerait l'électeur de la lourde tâche de faire son choix et de remplir son bulletin de vote.

Quoi qu'il en soit, ces tentatives de rationaliser et d'objectiver les choix des électeurs, forcément subjectifs et parfois émotionnels, s'inscrivent dans un mouvement de fond consacrant la toute-puissance des données et des outils informatiques, considérés par beaucoup de gens comme étant par essence rationnels et objectifs. Alors qu'en réalité, tant la création

d'une base de données que la conception d'un algorithme reposent toujours sur des choix humains, donc subjectifs, biaisés et parfois teintés d'idéologie.

Les médias conquis

Smartvote jouit d'une audience importante grâce aux médias, de toute évidence friands de ses «analyses». L'outil a tout pour plaire au *data journalist* en herbe: données comparables d'une élection à l'autre, d'un parti à un autre et d'un canton à un autre, jolis graphiques en couleur. Mais il y a aussi la possibilité d'identifier ceux qui changent d'avis ou sont partisans d'une ligne dissidente par rapport à leurs camarades

de parti.

Hélas, on cherchera en vain des analyses poussées portant sur les votes dans les parlements et sur les recommandations des partis lors des scrutins populaires, des données pourtant précises - un «oui» ou un «non» à une question déterminée - facilement accessibles et disponibles sur une longue durée.

Et pourtant, de telles informations apporteraient un début d'objectivité... et feraient mieux apparaître les différences entre promesses électorales et options effectives qu'une question vague, facile à botter en touche à coup de «plutôt» ceci ou cela.

Economies d'énergie: les cantons n'assument pas leurs responsabilités

Les politiques énergétiques cantonales ne sont pas à la hauteur des besoins

Michel Rey - 01 octobre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35537>

Atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat va de pair avec une politique climatique ambitieuse. A l'heure actuelle, les objectifs énergétiques sont loin d'être atteints. Selon une évaluation sollicitée par le [WWF](#), «*les politiques climatiques cantonales échouent dans le bâtiment*».

En Suisse, les bâtiments représentent près de 40% de la

consommation énergétique et un tiers des émissions de CO₂. Il y a là un potentiel d'amélioration et d'économie d'énergie important à exploiter. Mais il existe de grandes disparités entre les politiques des cantons qui, pour la plupart d'entre eux, manquent d'ambition et d'envergure. Seul Bâle-Ville est un bon élève. Il s'est fixé des objectifs concrets et développe des approches novatrices.

Des mesures lacunaires et pas contraignantes

A l'appui de six indicateurs, l'[évaluation](#) dresse un état des lieux pour chaque canton et évalue les résultats de sa politique. De manière générale, l'évaluation révèle trois lacunes: les mesures ne sont pas contraignantes, leur mise en œuvre s'avère incomplète, et surtout elles sont insuffisantes pour atteindre les